

**MESURES ET SERVICES D'EMPLOI OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC ET SES PARTENAIRES
POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI
DES PERSONNES IMMIGRANTES**

Les centres locaux d'emploi (CLE) sont répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Pour trouver le centre local d'emploi le plus près :

>> [par code postal et service](#);

>> [par région](#).

Chacun d'eux offre des ressources et des services :

- ✓ aux personnes qui ont besoin d'une aide pour intégrer le marché du travail ou d'une aide de dernier recours.
- ✓ aux employeurs qui ont des emplois à pourvoir et qui souhaitent obtenir des réponses à toute question concernant la gestion des ressources humaines, l'intégration des personnes immigrantes, le soutien au recrutement et à l'embauche ou encore la formation de la main-d'œuvre et le développement des compétences.

Emploi-Québec travaille en partenariat avec un réseau d'organismes communautaires en employabilité, qui offrent des services à des personnes aux prises avec des difficultés d'intégration au marché du travail. Ces organismes interviennent dans divers domaines, par exemple, l'actualisation des compétences en matière de recherche d'emploi, l'orientation professionnelle, la préparation à l'emploi, l'accompagnement et le suivi, etc.

Voici des exemples de mesures et services d'emploi offerts aux [individus](#) et aux [entreprises](#) :

Aide aux personnes immigrantes :

- Connaître le marché du travail québécois : [L'information sur le marché du travail \(IMT\)](#).
 - Le site d'Emploi-Québec donne accès à de l'information sur le marché du travail et met en ligne de nombreuses publications.
 - Le site donne aussi, par la consultation de l'[IMT en ligne](#), de nombreux renseignements, notamment sur les possibilités d'emploi.
- Se trouver un emploi : [Placement en ligne](#).
 - Placement en ligne permet aux chercheuses et chercheurs d'emploi de publier leur candidature ainsi que de consulter des offres d'emploi du Québec et d'autres provinces canadiennes.
- Préciser les besoins en matière d'emploi ou de formation et obtenir du soutien dans la recherche d'emploi et l'intégration sur le marché du travail : [Les services d'aide à l'emploi](#).
 - Emploi-Québec offre, en collaboration avec les organismes communautaires en employabilité, des services d'aide à l'emploi.
 - Plusieurs services s'adressent spécifiquement aux personnes immigrantes et aux minorités visibles, de tout profil et de tout âge. Ces services sont offerts par l'entremise d'ententes de services annuelles conclues avec des organismes communautaires en employabilité.
- Acquérir et développer des compétences personnelles et sociales liées à l'emploi : [Les projets de préparation à l'emploi](#).
 - La mesure « Projet de préparation à l'emploi » peut inclure de la formation d'appoint, des services d'orientation professionnelle ou d'évaluation psychosociale ou encore des stages d'observation en entreprise.
 - Cette mesure répond aux besoins particuliers des différents groupes de clientèle, notamment les personnes immigrantes qui éprouvent des difficultés plus grandes d'intégration au marché du travail. À titre d'exemples, sont offerts par Emploi-Québec, en collaboration avec les organismes partenaires, des projets pour les jeunes des communautés culturelles, des stages en entreprise, des rencontres entre nouveaux immigrants scolarisés et employeurs ou encore des ateliers permettant à des personnes immigrantes de se familiariser avec les réalités québécoises du marché du travail.

- Acquérir des compétences en lien avec le marché du travail : [La mesure de formation de la main-d'œuvre.](#)
 - Les activités offertes peuvent comprendre l'alphabétisation, la francisation en entreprise ou une formation générale, professionnelle, technique ou universitaire.
 - Des activités de formation s'adressent spécifiquement à des personnes immigrantes : francisation, formation incluant une mise à niveau du français et de l'anglais lorsque cela est requis par le secteur d'activité, accompagnement individualisé de personnes immigrantes aux études, actualisation des connaissances et mise à niveau des compétences acquises à l'étranger ainsi que divers projets d'aide à la recherche d'emploi.

- Acquérir une première expérience de travail dans son domaine de compétence : [Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi \(PRIIME\).](#)
 - Seules les personnes qui n'ont jamais occupé un emploi dans leur métier ou leur profession au Québec sont admissibles au programme.
 - Ces personnes doivent aussi avoir obtenu la résidence permanente depuis moins de deux ans ou appartenir à une minorité visible pour y être admissibles.
 - Ce programme permet de bénéficier d'un accompagnement en emploi, de recevoir de la formation en emploi et d'adapter ses compétences au contexte de travail nord-américain.
 - Il permet au futur employeur de recevoir une [subvention salariale](#). Le programme permet également la mise en place d'activités particulières ou l'adaptation de ses outils de gestion des ressources humaines.
 - Emploi-Québec offre ce programme en étroite collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec Investissement Québec.

- Intégrer le marché du travail et s'y maintenir lorsqu'on est âgé de 16 à 24 ans et qu'on fait partie d'une minorité visible ou lorsqu'on est âgé de 16 à 35 ans, qu'on est membre d'une communauté culturelle et qu'on vit au Québec depuis moins de cinq ans : [Québec pluriel.](#)
 - Ce programme permet de bénéficier d'un mentorat, de recevoir des conseils d'orientation professionnelle ainsi que de participer à des ateliers de recherche d'emploi, de formation socioprofessionnelle et de familiarisation à la réalité québécoise du marché du travail.

- Créer une entreprise ou devenir « travailleur autonome » : [Soutien au travail autonome.](#)
 - Cette mesure permet de recevoir un soutien conseil, technique et financier.

Aide aux employeurs pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes :

Outre [l'aide et le soutien aux entreprises](#) offerts par Emploi-Québec et ses partenaires, des programmes et des outils sont mis à la disposition des employeurs afin de les aider à adapter leurs pratiques de gestion en vue d'intégrer efficacement la main-d'œuvre immigrante. Voici quelques exemples :

- Soutenir les petites et moyennes entreprises : [Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi \(PRIIME\).](#)
 - Il s'agit d'une aide financière pour embaucher une personne qui souhaite acquérir une première expérience de travail au Québec dans son domaine de compétence.
 - Il s'agit également d'un soutien pour les activités d'accueil et d'intégration à l'emploi des personnes immigrantes résidentes permanentes depuis moins de deux ans ou appartenant à une minorité visible.

- Guide pratique pour faciliter l'accueil et l'intégration de ressources humaines issues de l'immigration, par région :
 - ✓ Estrie et Outaouais : [Réussir l'intégration des personnes immigrantes en entreprise : 51 solutions aux questions des employeurs.](#)
 - ✓ Laurentides : *La main-d'œuvre immigrante, une offre à considérer.*
 - ✓ Laval : *Réussir l'intégration des personnes immigrantes en entreprise : 55 réponses aux questions des employeurs.*
 - ✓ Montréal : [Guide pratique de la gestion de la diversité interculturelle en emploi \(2005\).](#)